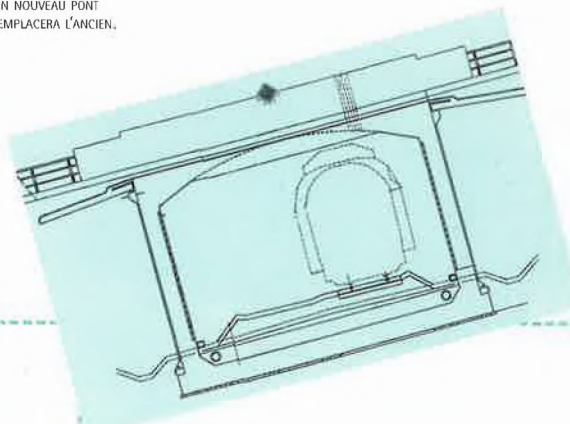


LAMBUSART:
UN NOUVEAU PONT
REPLACERA L'ANCIEN.



QUELQUES LIGNES SUR LES TRAVAUX

Le premier coup de pioche sera donné en mai 1997 et les travaux de remise en service et d'électrification devraient être terminés à l'horizon 2001.

Ils commenceront par la construction, l'adaptation ou la suppression de certains ouvrages d'art. Ils se poursuivront par la reconstruction de la plate-forme (le soubassement de la ligne) destinée à accueillir ensuite la voie proprement dite (ballast, traverses, rails), par la pose de l'équipement caténaire (ligne aérienne de fourniture de l'énergie électrique de traction) et par les travaux de signalisation et de télécommunications.

La ligne sera électrifiée en 3.000 volts continu et permettra la circulation des trains à une vitesse constante de 90 km/h. Des technologies très avancées, semblables à celles utilisées pour la construction des lignes à grande vitesse, seront exploitées. Ainsi, l'utilisation de longs rails soudés, d'une double couche de ballast, la pose d'aiguillages loin des habitations, une végétation préservée et

aménagée participeront activement à la protection de l'environnement local et à la diminution des émissions sonores lors du passage d'un train. De plus, ces techniques ont l'avantage de répondre aux critères très stricts imposés par la Région wallonne en matière d'environnement concernant les nouvelles infrastructures.

Pour en savoir plus
sur le projet STAR 21 ou
les travaux de la ligne 147,
vous pouvez nous écrire
à l'adresse suivante:

SNCB
Info TGV/Star21
85, rue de France
1060 - Bruxelles
ou nous téléphoner au
n° vert 078/15.48.05
(à tarification zonale)

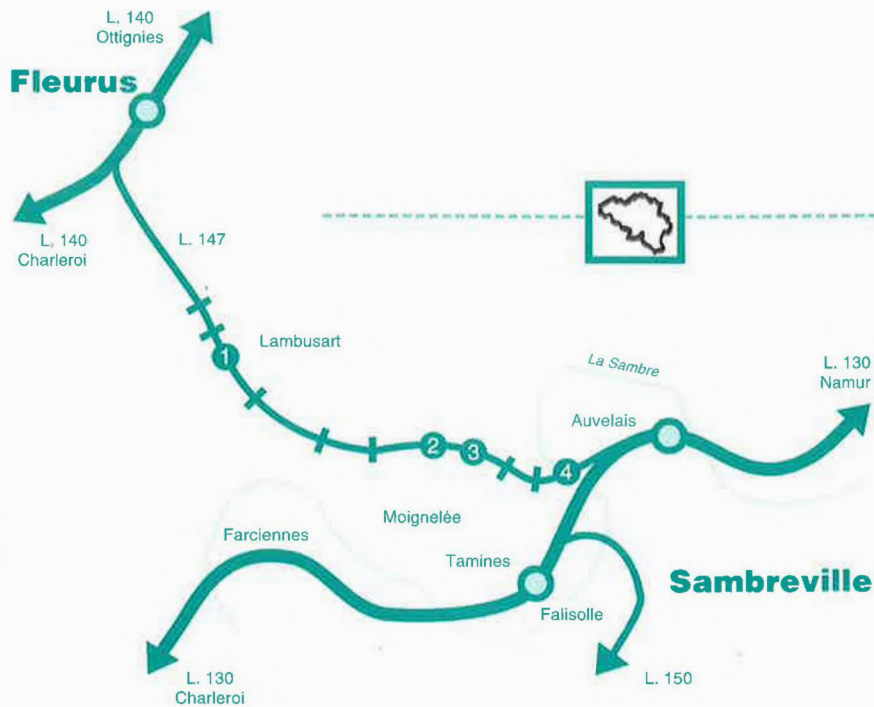


Ligne 147

Sambreville - Fleurus

À L'HEURE DES TRAVAUX





LIGNE 147 : UN AXE MARCHANDISES REMIS SUR LES RAILS

La SNCB a récemment obtenu le permis de bâtir pour entreprendre les travaux de remise en service de la ligne "marchandises" reliant Sambreville à Fleurus.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre du projet Star 21 de modernisation et d'amélioration du réseau intérieur de la SNCB. S'inscrivant dans ce projet, le plan décennal d'investissements pour la période 1996-2005 prévoit, entre autres, l'établissement d'axes privilégiés pour le développement du trafic des marchandises. En effet, des études réalisées sur les perspectives d'avenir en matière de trafic démontrent une croissance de plus en plus marquée de la mobilité d'ici l'an 2000. Cette tendance est encore davantage attisée par l'ouverture des frontières vers l'est et le développement de l'économie européenne.

Et qui dit croissance de la mobilité, dit notamment hausse du trafic routier, du transport de personnes et de marchandises par route avec les conséquences que l'on imagine pour notre environnement.

Dans ce contexte, la SNCB prône, entre autres, le développement du transport de marchandises par rail, très sûr et particulièrement respectueux de l'environnement. Pour cela, elle doit offrir à ses clients une infrastructure qui réponde à leurs exigences en matière de rapidité et de fiabilité des transports.

C'est ce qui explique la création des itinéraires préférentiels pour le trafic des marchandises.



VERS UN TRAFIC MARCHANDISES PLUS EFFICACE ET UN TRAFIC VOYAGEURS PLUS RÉGULIER

La ligne 147 reliant Sambreville à Fleurus est l'un des maillons de ces axes importants dans le trafic marchandises de demain. En effet, la remise en service d'une de ses voies permettra aux trains de marchandises venant du nord du pays de rejoindre plus facilement le grand-duché de Luxembourg, l'est de la France, la Suisse et l'Italie via l'axe ferroviaire de l'Athus-Meuse (Dinant-Bertrix-Athus), actuellement en cours de modernisation et d'électrification.

Pour le trafic marchandises, cet itinéraire est géographiquement moins accidenté que la ligne vers le Luxembourg via Gembloux. Il présente l'avantage d'autoriser des charges plus élevées, et donc de répondre de manière plus efficace aux besoins du transport des marchandises par rail.

Il permet par ailleurs de dégager la ligne Bruxelles-Luxembourg de ce trafic, ce qui permettra d'améliorer la régularité des trains de voyageurs sur cet important axe. Le permis de bâtir relatif à la ligne 147, signé le 27 juin 1996, a été octroyé à la SNCB par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire de la Région wallonne.

Les travaux se dérouleront sur la section comprise entre Sambreville et Fleurus, soit 8 km de ligne. Dans le cadre de ces travaux, il est prévu de ne remettre en service qu'une seule voie, pour le trafic nord-sud de la ligne 147. Le trafic sud-nord, quant à lui, continuera de rejoindre Ottignies via Jemeppe-sur-Sambre et Gembloux.

AU TOTAL, 7 PASSAGES À NIVEAU SERONT REMIS EN SERVICE ET MODERNISÉS **REPÈRES 1 SUR LA CARTE**

SEUL LE PASSAGE À NIVEAU DE LA RUE DU CHESSELET À TAMINES

REPÈRE 2 SERA SUPPRIMÉ ET REMPLACÉ PAR UNE VOIRIE LATÉRALE.

HUIT OUVRAGES D'ART JALONNENT ÉGALEMENT LE TRACÉ DE CETTE LIGNE DONT UN NOUVEAU PONT À CONSTRUIRE SUR LA SAMBRE **REPÈRE 3**

POUR LE RACCORDEMENT DE LA LIGNE 147 À LA LIGNE 130 CHARLEROI-NAMUR. LE PONT-RAIL DE LA RUE BÂTY-ST PIERRE À SAMBREVILLE

REPÈRE 4 SERA REMPLACÉ PAR UN NOUVEL OUVRAGE QUI OFFRIRA UN TRACÉ ROUTIER RECTIFIÉ ET UNE OUVERTURE PLUS LARGE (9,60 M AU LIEU DES 4,60 M ACTUELS).

A LAMBUSART, LE PONT-ROUTE DE LA RUE DU WAINAGE (RN 912)

REPÈRE 5 SERA REMPLACÉ PAR UN OUVRAGE MODERNE QUI S'INTÉGRERA AU MIEUX DANS LE PAYSAGE LOCAL.

CES TRAVAUX REPRÉSENTENT UN INVESTISSEMENT GLOBAL DE 630 MILLIONS RÉPARTIS SUR LA PÉRIODE 1997-2001, DONT 33 MILLIONS POUR L'EXERCICE 1997.